

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-364-1927 indemnités

n° 72-364-1927

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 mars 1927

Numéro JO
n° 364 du 31/03/1927

Date du numéro
31 mars 1927

TEXTE INTÉGRAL

l'indemnité mensuelle de permanence accordée au planton Djibril Haye, est portée à 40 francs (quarante francs), à compter du 1er avril 1927.